



BUGOFLEX®

Bétonfinish AS-PROTECT extérieur

Fiche 3264f / version 01 / 05.2023

Produit **BUGOFLEX Bétonfinish AS-PROTECT** (avec film de protection contre les algues et/ou les champignons) est une peinture spécifiquement adaptée à des façades fortement sollicitées par les intempéries et relativement peu sensibles à la saleté et la pollution. C'est une peinture diluable à l'eau, exempte de solvants, à base de liant résistant à la saponification. Nous recommandons particulièrement ce produit pour les surfaces de peintures ou les crépis de façades exposés aux intempéries ou à l'eau de condensation (notamment les isolations thermiques extérieures crépies). Une protection suffisante ne peut normalement être obtenue qu'après une application de deux couches. Les influences fortement alcalines réduisent l'efficacité de la conservation du film.

Étiquette environnementale et Minergie

Étiquette environnementale: Classe E

Pour plus d'informations, voir Fondation Suisse Couleur sous stiftungfarbe.org

Domaine d'application

Pour des revêtements à l'extérieur de nouveaux bâtiments et rénovations, application sur ribages, béton et fibre-ciment.
En raison d'une très haute étanchéité au CO₂, convient tout spécialement sur béton et éléments en béton nécessitant une protection optimale contre la carbonatation (voir également traitement spécial pour protection du béton et rapport d'essai détaillé A - 47192-1 du laboratoire d'essai LPM, Beinwil am See).

Caractéristiques techniques/ Valeurs d'essai

Liant de base	Acrylate pur spécial
Pigment de base	Dioxyde de titane rutile
Consommation	Env. 250 g/m ² par couche sur un fond lisse, en fonction de la nature du support et du mode d'application.
Dilution	Eau
Masse volumique	Env. 1,40 kg/l
Teneur en corps solides	Env. 60%
Teneur en solvants (COV-CH) (COV-EU)	0,8%, non soumis à la taxe COV Valeur limite COV d'après EG 42/2004 (Cat. A/c): 40 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 40,0 g/l (COV)
Valeurs de physique de la construction (DIN EN 1062)	Brillance G3 mat < 10 à 85° (Valeur de réflectométrie)
	Perméabilité à l'eau W W3 bas
	Densité du courant de diffusion de vapeur d'eau V V2 moyen
	Perméabilité au dioxyde de carbone C1 > 50 m
	Certificat d'essais LPM A - 47192-1

Degré de brillance Soyeux

Forme de livraison

Teinte/teintage **Blanc, selon carte des teintes KABE ou selon échantillon. Peut-être teinté avec les pâtes pigmentaires AQUAPINT jusqu'à max. 3%. Teintage possible sur machine à teinter KABEmix.**

Stabilité de couleur Classe: A
(Fiche technique BFS n° 26) Groupe: 1 – 2 (selon la teinte)

Conditionnement Bidons plastiques de 22 kg net, KABEmix de 1 kg, 5 kg ou 22 kg net

Stockage Au moins 18 mois (emballage d'origine bien fermé), au frais et à l'abri du gel. Voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.

Mise en œuvre

Support Le support doit être propre, sec, solide et dégraissé. Les anciennes couches de peinture à la chaux ou de peinture minérale doivent être éliminées au préalable ou renforcées avec BUGOFLEX Fond pénétrant d'accrochage. Veuillez observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et fiches techniques (GTK-G/GTK-M) ASEPP et les directives BFS. Les textes individuels de la check-list KABE et les fiches techniques sont également utiles ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.

Couche de fond Avec BUGOFLEX Fond pénétrant d'accrochage / BUGOFLEX Aquafix Fond pénétrant incolore

Mode d'application Au pinceau, au rouleau ou au pistolet (y compris pistolet Airless).

Dilution 1^{ère} couche: max. 10% d'eau; 2^{ème} couche: max. 5% d'eau

Séchage Hors poussière après 6 heures, recouvrable après 12 heures. Les valeurs sont applicables pour une température de +20°C et un taux d'humidité relative de l'air de 50%. Des températures inférieures et/ou une humidité supérieure peuvent rallonger le délai de séchage.

Remarques particulières Après usage, nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau.

Ne pas mettre en œuvre avec une température du support inférieure à +5°C, un taux d'humidité relative de l'air élevée (> 70%) ou sous un rayonnement solaire direct ou sur des supports chauffés par le soleil. La température est d'une importance décisive pour la formation du film des matériaux de revêtement diluables à l'eau. Si la température est basse, il faut en outre tenir compte de la formation d'eau de condensation. Des températures différentes pendant la phase de la prise (par exemple ombres dues aux échafaudages) peuvent entraîner une modification de la teinte et de la structure.

Si la surface doit être corrigée, réparée ou retravaillée, même en utilisant le matériau de revêtement d'origine, il est inévitable que la réparation ne se remarque. En raison d'une alcalinité très différente, d'un pouvoir d'absorption inégal ou de supports de différents types ou autres raisons semblables, on peut voir apparaître une formation de taches ou des différences de couleur dans le revêtement (aptitude à la réparation selon BFS n° 25).

Après application, protéger les surfaces contre le vent et la pluie

La couche de finition constituée de crépi de finition et/ou de revêtement (peinture) ne doit pas être inférieure à la valeur de référence de la lumière **Y 30**. Avec des panneaux EPS expansés d'une épaisseur de panneau de 160 mm ou plus, le comportement à la déformation à la façade dû au matériau et aux contraintes doit être pris en compte lors du choix ou du type de panneau EPS. Des solutions de système spéciales (par ex. des plaques EPS laminées et élastiques avec double encastrement dans le tissu - posées en anglais) sont disponibles pour la plage de valeur limite **Y ≥ 20**. Pour les systèmes d'isolation minérale, la valeur de référence lumineuse de la couche de finition doit être adaptée à la structure du crépi. N'hésitez pas à contacter nos conseillers techniques ou à vous renseigner avec la brochure actuelle du système.

Données de sécurité

Mesures de précaution

Respecter les directives de sécurité de la SUVA ainsi que celles figurant sur les étiquettes des produits, sur la fiche des données de sécurité ainsi que dans notre brochure consacrée à la sécurité et à l'environnement (au besoin la demander).

Recyclage KABE

Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être retournés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

Elimination

Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Cette fiche est révisée périodiquement. En cas de doute, notre service de vente interne vous renseigne volontiers quant à la validité du présent document.